



NUMÉRO 14 · ÉTÉ 2024

LETTRE RURALE

Le bulletin d'information du Parlement rural français



L'Édito du président

PAR BERNARD DELCROS

Le Parlement rural français suit avec attention l'évolution de l'actualité politique depuis ces dernières semaines. La dissolution de l'Assemblée nationale et la tenue d'élections législatives anticipées ont ouvert une nouvelle période de la vie politique et institutionnelle française.

Dans ce nouveau contexte, le Parlement rural français devra se mobiliser plus que jamais pour porter la voix de la ruralité, défendre ses valeurs et lui permettre de jouer pleinement son rôle pour répondre aux enjeux de notre société en matière de cohésion nationale, de lutte contre le réchauffement climatique, de souveraineté alimentaire et industrielle.

Afin que les enjeux de la ruralité soient réellement pris en compte au plus haut niveau de l'État, le P.R.F. souhaite qu'un membre du Gouvernement chargé de la ruralité soit nommé.

Nous appelons le Gouvernement à ne pas abandonner les engagements pris dans le cadre du plan France ruralités, auquel le P.R.F. a apporté sa contribution. L'une des priorités est de renforcer les services au public, notamment en ce qui concerne la santé et l'éducation. C'est d'ailleurs l'une des principales revendications des électeurs ruraux durant ce scrutin, qu'il convient de prendre en compte. Dans cette perspective, nous restons disponibles pour travailler avec le Gouvernement.

Le P.R.F. réunira prochainement son comité directeur pour envisager un plan d'action autour de propositions concrètes en faveur des territoires ruraux, de l'organisation des prochaines sessions territoriales et d'un rapprochement avec les parlements ruraux européens afin de porter des revendications communes à l'échelle de l'Union.

Enfin, j'adresse mes félicitations aux députés membres du P.R.F. qui ont tous été réélus et pourront ainsi continuer à porter la voix de la ruralité au sein de l'Assemblée nationale.

Au sommaire :

Succès du Prix médias et ruralités
"Rural consult" : le nouveau service
de la Banque des territoires

PAGE 02

Nos ruralités sont belles

PAGE 03

Services publics : enjeu essentiel
pour les territoires ruraux

PAGE 04

Paroles de partenaire, parole à la
Fondation R.T.E.

PAGE 05

Audrey Galland : "Décarboner les
zones rurales en 2050 est notre
grand défi"

PAGE 06

UMIH : dix-huit urgences et
développer les zones franches
rurales

Dominique Ravon :
la reconnaissance du rôle des M.F.R.

PAGE 07



Prix Médias et Ruralités

VOIR ET DIRE LES RURALITÉS

Succès du Prix médias et ruralités

Les lauréats ont tous été individuellement prévenus : ils devront patienter jusqu'au 24 septembre pour recevoir leur prix, en raison du report de la cérémonie officielle pour cause d'élections législatives !

La première édition du Prix médias et ruralités arrive, en effet, à son terme, sur un incontestable succès avec plus de six cents participants, dans les huit catégories. Tous journalistes professionnels, ils proposaient leurs sujets (un ou deux) sur le thème des territoires au sens large.

Les angles se sont révélés particulièrement variés, à commencer par la politique, l'économie ou le social, mais également le sociétal, l'environnement ou le sport.

Comme annoncé, pour les jurys, il ne s'agissait pas de dégager des sujets tressant des louanges ou relevant les seuls handicaps des campagnes mais plus simplement de mettre en exergue les narrations rigoureuses ou originales, appuyées sur des faits, des images ou encore la force des mots « justes », dont s'inspirait Camus.

Après avoir été retenue par le comité de présélection, la vingtaine de sujets de chaque catégorie a été lue, visionnée et observée à la loupe au cours des mois d'avril et mai par la soixantaine de jurés, qui ont tenu leur réunion finale dans deux lieux symboliques du monde de la presse. Pierre Pétillault, directeur de l'Alliance de la presse d'information générale, et Pascal Guénéé, directeur de l'Institut pratique de journalisme (IPJ) à l'université Paris-Dauphine, et également président de la conférence des écoles de journalisme, ont accueilli les jurys pendant deux jours pour les délibérations.

FAIRE CIRCULER LES INFORMATIONS RURALES

Initié par le Parlement rural français (P.R.F.) et un groupe de partenaires déterminés, le Prix a pris la forme d'un ambitieux dialogue basé sur plusieurs temps de rencontres entre des journalistes et des acteurs des ruralités dans leur diversité. Au cours de l'année écoulée, près d'une centaine d'initiatives ont marqué ces relations conduites par Jean-Yves Vif, secrétaire général du Prix médias et ruralités, journaliste et directeur éditorial du P.R.F. Au programme : interventions au cœur des rédactions ou au sein des écoles de journalisme, débats entre des journalistes et des universitaires ou chercheurs sur la nécessité de repartir d'études de fond sur les territoires, décryptages des innovations en matière de développement local, etc. Tous ces temps ont permis, but majeur, de faire circuler les informations mais également de partager des visions et des idées à chaque fois dans le respect de l'indépendance journalistique.

La participation du P.R.F. aux États généraux de l'information (E.G.I.), portée par notre ami Christophe Deloire, disparu voilà quelques jours, a permis de repositionner les attentes des citoyens ruraux pour une expression plus importante des enjeux de leur avenir au sein des lignes éditoriales des différents médias généralistes. Le contenu des sujets primés témoigne à l'évidence d'un pas important vers une narration rigoureuse de la vie dans les territoires, loin des raccourcis et mauvais clichés. Les ruralités vivent des réalités parfois complexes mais leurs ressources multiples les ouvrent au partage, loin des conservatismes.

Raison de plus pour encourager à voir et dire nos ruralités !



“Rural consult” : le nouveau service de la Banque des territoires

Les communes de moins de cinq mille habitants et les intercommunalités de moins de cinquante mille habitants ont désormais un service d'appui juridique et financier gratuit à leur disposition.

En effet, dans le cadre du plan France ruralités, la Banque des territoires a lancé son service “Rural consult”, pour accompagner agents et élus de ces collectivités au quotidien et répondre à leurs interrogations. Objectifs : sécuriser leurs décisions, les aider à se repérer dans un environnement législatif et réglementaire complexe et fluctuant (ZAN, gestion de la ressource eau, compétence mobilité, etc.) ou optimiser la gestion de leur budget.

Concrètement, l'équipe de “Rural consult” est accessible par un simple appel téléphonique ou via le site internet et est organisée pour fournir une réponse en moins de 48 heures à la problématique présentée.

À côté de ce service, “Rural consult” c'est également une palette d'outils complémentaires : outil de modélisation financière de projet, base de ressources documentaires (questions-réponses, publications, guides pratiques, retours d'expérience), mais aussi l'organisation régulière de webinaires, mêlant apports d'expertise et partages d'expérience, sur des sujets aussi variés que la fiscalité locale, la commande publique, les transitions ou la sobriété foncière (programme des prochaines rencontres : https://www.banquedesterritoires.fr/evenements?field_tra_organizer=12493).

Numéro de téléphone unique : 0970 808 809 ; formulaire en ligne : <https://mon-compte.banquedesterritoires.fr/#/contact/formulaire/srjf/47168>



Nos ruralités sont belles

PAR JEAN-YVES VIF

Au cours de l'une de nos sessions, Clémence Dupuis, architecte au grand cœur, lançait un cri sous le titre « que les ruralités sont belles » !

Ciselé, le propos d'une architecte de nos territoires, volontiers repris par le P.R.F., illustre notre engagement contre cette antienne ressassant que la beauté serait l'apanage de quelques territoires triés sur le volet.

La confiscation esthétique par quelques lieux dits « gagnants » produit à l'évidence du déclassement, à commencer entre une France des métropoles désirée et une France périphérique oubliée. Avec cette idée que certaines campagnes échappent aux beautés pour entrer dans la catégorie des « moches » ! Et la question n'est pas qu'esthétique. Pas plus qu'elle tient à la seule attractivité touristique ou à une tradition d'accueil.

Au Parlement rural français, la volonté constante consiste à construire de la dignité pour des campagnes et petites villes victimes du double mépris évoqué par Clémence Dupuis : esthétique et social, dont on mesure aujourd'hui les conséquences.

En écho à cette vision, les jurés de la catégorie photo du Prix médias et ruralités ont vécu un temps fort en délibérant sur une succession d'instantanés hauts en émotion. Frappants de réalisme ou profonds en perspective, ils parlent des territoires. Et surtout, ils dialoguent avec une exigence esthétique sans gommer les réalités. Prendre le temps de le regarder, c'est déjà aimer notre territoire et ouvrir le chemin pour l'habiter.

« La confiscation esthétique par quelques territoires dits “gagnants” crée un déclassement territorial même entre les campagnes elles-mêmes »

CLÉMENCE DUPUIS,
ARCHITECTE ET
ENSEIGNANTE





Services publics : enjeu essentiel pour les territoires ruraux

Préoccupation majeure des habitants des territoires ruraux, l'accès aux services revêt aujourd'hui un enjeu politique de premier plan. La session territoriale d'Albi du 26 avril dernier, organisée en présence de Stanislas Guerini, ministre de la Transformation et de la Fonction publiques, nous a permis de mettre en lumière cette thématique.

Nous avons en particulier pu échanger autour du travail scientifique des professeurs et maîtres de conférences de l'Institut national universitaire Jean-François Champollion d'Albi, messieurs Courcelle, Fijalkow et Taulelle, à travers leur étude « Égalité, accessibilité, solidarité » (Éditions des bords de l'eau, 2023, 24 euros). Leurs travaux portent sur une partie des territoires peu denses de cinq départements ruraux : Ardèche, Cantal, Indre, Nièvre et Hautes-Pyrénées. L'étude présente un recul de plusieurs services publics dans ces territoires, qui démontre un certain désengagement de l'État depuis 1980 en la matière.

C'est depuis les années 1980 que la présence des services, notamment marchands, s'est détériorée. La R.G.P.P., à la fin des années 2000, a accéléré le mouvement, marqué les années suivantes par une poursuite du recul. Les universitaires présentent également une attente forte des habitants des territoires ruraux en matière d'accès à l'éducation et à la santé, qu'il s'agisse d'équipements publics ou de médecine libérale, de mobilité, ou encore de lutte contre la fracture numérique.

LA COMMUNE

Organisée en présence de parlementaires et de nombreux élus de terrain, la session a mis en exergue l'engagement sans faille des élus locaux en matière d'accès aux services, avec le rôle croissant des communes et des intercommunalités. Gilles Noël, vice-président de l'Association des maires ruraux de France, et Cédric Szabo, son directeur, ont rappelé avec force et vigueur que le maire rural et sa secrétaire de mairie constituent le premier « guichet » de services aux citoyens.

LA BASE DU PROJET RÉPUBLICAIN

L'accès aux services est un droit et constitue la base du contrat républicain. Bien qu'en recul depuis les années 1980, le président du P.R.F., le sénateur Bernard Delcros, rappelle que des avancées ont été réalisées en la matière avec le soutien du Parlement rural français.

L'agenda rural, puis le plan France ruralité, en particulier, ont permis de soutenir concrètement les communes et les habitants des zones rurales en matière d'accès aux services. La pérennisation des zones de revitalisation rurale, devenues zones France ruralités revitalisation, contribue par exemple à revitaliser les petites communes rurales et à encourager l'implantation de commerces, de services de santé et d'organismes d'intérêt général en milieu rural. Le programme villages d'avenir permet également aux communes lauréates de bénéficier d'un soutien en ingénierie pour développer de nouveaux services. Le programme petites villes de demain, ou encore la relance de lignes SNCF sont aussi des avancées majeures à apporter au crédit de l'action territoriale de l'État.

Les espaces France services jouent un rôle prépondérant dans l'accès aux services publics en milieu rural. Ils sont souvent un point de contact essentiel pour la population de nos territoires, à même de remettre de l'humain dans les relations entre les usagers et les administrations. L'investissement de l'Etat dans le déploiement et la consolidation de ces structures revêt ainsi une importance majeure.

En matière d'accès à la santé, des progrès ont été réalisés, mais qui ne répondent pas suffisamment à l'urgence de la situation en milieu rural. L'accès à la médecine générale, aux spécialistes et à l'aide à l'autonomie est particulièrement problématique dans nos territoires ruraux. La réforme des études de santé, qui a permis de mettre fin au numerus clausus et d'augmenter le nombre d'étudiants en médecine, est une avancée qui devrait porter ses fruits dans les années à venir. Le P.R.F. milite néanmoins pour l'adoption de mesures d'urgence, à court terme, à même de répondre rapidement aux besoins des habitants en milieu rural.

Paroles de partenaire : la Fondation R.T.E.

En succédant à Frédéric Dohet, Cécile Daclin, nouvelle directrice de la Fondation R.T.E., revient sur l'engagement sans faille de sa structure au service des projets exclusivement ruraux.

Quelles missions se donne la Fondation R.T.E. ?

Depuis 2008, la Fondation R.T.E. a cette spécificité dans le paysage des fondations d'être exclusivement dédiée aux territoires ruraux de France métropolitaine. Un positionnement qu'elle a réaffirmé cette année encore avec la validation, par nos administrateurs, d'une nouvelle feuille de route stratégique qui recentre son action autour de la cohésion sociale dans les territoires ruraux. Elle intervient auprès d'acteurs associatifs par un soutien financier et extra-financier direct, mais aussi en collectif avec d'autres fondations. Une innovation majeure se profile cette année avec une évolution vers le statut d'opérateur, avec un programme en propre pour relever les défis auxquels sont confrontés les jeunes et les femmes dans les territoires ruraux.

Vous qui êtes engagée au côté de nombreuses structures rurales, quel regard portez-vous sur les territoires ?

Loin des clichés encore bien trop souvent véhiculés par les médias, les territoires ruraux sont des territoires d'innovation. Les quelque 650 projets que nous avons financés depuis 16 ans en sont la preuve ! Par ailleurs, il est important ici de souligner qu'il n'y a pas une ruralité, mais des ruralités, multiples, et qui portent chacune des spécificités. Ainsi, dans les territoires les moins denses, on retrouve principalement des projets qui œuvrent pour la création et le maintien d'un lien social entre les populations locales par la création d'espaces partagés et de structures d'inclusion des personnes isolées, ou encore par l'accès à la culture. Pour les territoires ruraux les plus denses, l'enjeu

sera porté en priorité sur l'insertion et la formation des publics les plus fragiles.

Que reprenez-vous de l'engagement associatif dans les ruralités ?

Le nombre de demandes de soutien que nous recevons ne cesse de croître. Cette dynamique est révélatrice du rôle central que joue l'engagement associatif dans les territoires ruraux et de la volonté des habitants, des collectivités, des associations de prendre en main les enjeux sociétaux qui s'imposent à eux. Les modèles que nous observons sont ingénieux, innovants, l'engagement traverse les générations, des plus jeunes aux seniors, il permet d'ouvrir des espaces de dialogue et de renouer avec le lien social. Cet engagement associatif dynamique est aussi un excellent levier d'un développement local endogène et maîtrisé par ceux qui façonnent les territoires.

Vous êtes un partenaire actif du Prix médias et ruralités : pourquoi ? Et quel bilan reprenez-vous de votre présidence de plusieurs jurys de ce prix ?

Le contexte politique que la France traverse nous impose, à nous acteurs au service de l'intérêt général, de soutenir les initiatives qui valorisent la ruralité. C'est tout l'objet de ce Prix médias et ruralités auquel nous avons décidé de nous associer. Un prix qui valorise les choix éditoriaux de journalistes qui vont sur le terrain et prennent la plume. Un prix qui donne un coup de projecteur sur la production de contenus médiatiques dépeignant les réalités rurales, leurs enjeux (mobilité, accès aux soins, etc.), leurs innovations, et ce de manière nuancée et sans clichés. Et il n'a pas été facile de départager parmi les 500 participants et leurs contributions pertinentes, originales et passionnantes !

Cécile Daclin

Cécile Daclin est depuis novembre 2023 déléguée générale de la Fondation R.T.E., dédiée depuis 15 ans au soutien à l'E.S.S. dans les territoires ruraux. Elle a été auparavant 11 ans chargée des relations institutionnelles dans les entreprises électriques (Enedis, puis E.D.F., enfin R.T.E.), en lien étroit avec le territoire et les décideurs d'Auvergne-Rhône-Alpes.

Auparavant, elle a occupé des fonctions de cadre dans des collectivités territoriales, au Grand Lyon en tant que coordinatrice des affaires européennes, puis au conseil régional Rhône-Alpes comme responsable du service coopérations européennes.

Diplômée d'une maîtrise de droit public et de Sciences Po Paris, elle est également titulaire d'un DEA de sciences politiques et a été allocataire de recherche dans le cadre d'une thèse en sciences politiques. Son parcours professionnel depuis 2002 lui a donné l'occasion de travailler en étroite collaboration avec les collectivités locales, les représentants de l'État, de l'énergie, de la transition, les acteurs associatifs et en lien étroit avec les territoires.





Audrey Galland : “Décarboner les zones rurales en 2050 est notre grand défi”

Nouveau partenaire du P.R.F., France Gaz Liquides travaille sur le sujet trop souvent délaissé de l'énergie dans nos campagnes peu denses. Sa directrice, Audrey Galland, nous partage ses perspectives pour répondre aux objectifs de décarbonation.

Quel est l'objectif de France Gaz Liquides ?

L'objectif de France Gaz Liquides est de mettre la cohésion énergétique des territoires à l'agenda politique. Le “Green Deal” européen, dans son sillage la stratégie française énergie climat, a accéléré le rythme de la transition énergétique. Pour atteindre les objectifs annoncés, il faut être en mesure d'embarquer chaque collectivité locale, chaque entreprise et chaque foyer. À cette fin, nous avons besoin de solutions adaptées aux villes et d'autres adaptées aux territoires ruraux.

Pourquoi France Gaz Liquides est-il un acteur majeur pour l'avenir des territoires ?

Nous représentons les industriels distribuant du gaz butane et propane dans les 25 000 communes françaises dépourvues de réseau de gaz naturel.

Les bouteilles et réservoir de gaz d'Antargaz, Butagaz et Primagaz répondent depuis le début du XXème siècle à un enjeu d'aménagement du territoire : l'absence de réseau de gaz naturel et de chaleur urbain dans les territoires les moins densément peuplés. Nous parlons tout de même de 94 % du territoire national métropolitain où vivent 33 % de la population ! Cette spécificité de notre industrie nous oblige à une expertise des consommations énergétiques en milieu rural, et de plus en plus tournée vers le renouvelable et bas carbone.

Quels sont les principaux enseignements de l'étude du docteur Yassine Abdelouadoud sur les gaz portés ?

C'est un parfait exemple de l'expertise que nous souhaitons partager largement. Les résultats de cette étude sont disponibles sur le site www.energiesruralite.com. Nous mettons en évidence le fait que plus du quart de la consommation énergétique dans les logements ruraux est thermique.

Pour cause : 85 % sont des maisons individuelles ; la moitié a plus de 120 m² de surface habitable ; 50 % de ces logements ont été construits avant 1918. Améliorer la performance de l'enveloppe de ces habitations et satisfaire les besoins énergétiques des foyers au fil du temps est un réel défi qui ne passera ni par le biométhane, ni par l'hydrogène distribués en réseau, ni par les réseaux de chaleur urbain. Le réseau de distribution électrique est confronté à une autre problématique : les densités de consommation électrique (Gwh/km²) étant 120 fois plus importantes dans les villes que dans les campagnes, les Gwh électriques distribués dans les zones les plus rurales nécessitent un réseau de distribution 15 fois plus long. Pour ces raisons, Yassine Abdelouadoud a souligné l'importance de n'exclure aucune solution pour réussir la transition énergétique des zones les moins densément peuplées. Chaque énergie renouvelable ou bas carbone aura un rôle essentiel à jouer si l'on veut se donner les moyens d'atteindre les objectifs de l'accord de Paris et du Green Deal.

Comment voyez-vous l'avenir des énergies dans les différentes ruralités ?

Cet avenir repose sur un challenge de taille : faire prendre clairement conscience que derrière la question énergétique se cache une éminente question de cohésion des territoires : d'une part, les ruralités ont des besoins énergétiques ; d'autre part la problématique énergétique est profondément distincte de celle des villes. L'avenir des énergies dans les différentes ruralités tient en un mot : complémentarités. Les énergies thermiques renouvelables et bas carbone ne doivent pas être uniquement priorisées vers les transports maritimes et aériens. Elles ont un rôle majeur à jouer aux côtés notamment du bois et de l'électricité. Grâce à une politique de cohésion énergétique des territoires, un avenir énergétique accessible aux forces vives rurales se matérialisera. Elle bénéficiera au pays, au climat et à nos enfants.

France Gaz Liquides

Association de loi 1901, France Gaz Liquides est l'organisation professionnelle de la filière des gaz liquides. France Gaz Liquides représente une vingtaine d'entreprises du secteur dont ANTARGAZ, BUTAGAZ, PRIMAGAZ. En partenariat avec les instances nationales, européennes et internationales, France Gaz Liquides contribue à l'élaboration des règles et des normes qui régissent l'exploitation et l'utilisation des gaz liquides dans un contexte de transition énergétique.

Audrey Galland

Audrey Galland est directrice générale de France Gaz Liquides et présidente de Liquid Gas Europe. Née en 1980, elle est diplômée d'un master de l'ENSAM et de l'EM Lyon. Elle s'est tout au long de sa carrière consacrée aux affaires publiques au service des énergies renouvelables et de la santé. Elle fut également directrice de la communication en collectivité locale et conseillère régionale d'Île-de-France (2010-2015).





UMIH : dix-huit urgences et développer les zones franches rurales

Dans le cadre des élections législatives, l'Union des métiers et des industries de l'hôtellerie (UMIH), membre fondateur du P.R.F., a adressé une liste de dix-huit urgences à l'attention des futurs députés et du prochain gouvernement.

Le secteur de l'UMIH, cafés, hôtels, restaurants, établissements de nuit, traiteurs et organisateurs de réceptions, traverse une période de profonds défis. Ce pilier essentiel pour la dynamique des territoires et son rôle social doit répondre à de nouvelles attentes de la part des consommateurs et il se voit confronté à des difficultés structurelles en matière de recrutement et de formation.

« Nous avons besoin de réponses concrètes », rappelle Thierry Marx (notre photo), président de l'UMIH. Le maintien du secteur en ruralité constitue une proposition forte partant du constat que les entreprises sont des acteurs de l'économie rurale à commencer par les cafés. Le P.R.F. a conduit de nombreuses actions avec l'association « Bistrot de Pays », que pilote notre ami Charles-Édouard Barbier, persuadé que le café anime le village, fonctionne comme le point d'entrée touristique, favorise le développement en valorisant les circuits courts et les savoir-faire artisanaux. Il permet également un service de proximité. « Lorsqu'un établissement disparaît, c'est l'aménagement du territoire qui est fragilisé » a rappelé le sénateur Bernard Delcros, président du P.R.F. lors de la récente session territorialisée organisée à Albi, dont le thème était « les services au public ».

Concrètement, l'UMIH demande à promouvoir le dispositif France ruralités revitalisation (F.R.R.) et à créer des zones franches rurales.



Dominique Ravon : la reconnaissance du rôle des M.F.R.

Les Maisons familiales rurales (M.F.R.) jouent un rôle essentiel dans le paysage éducatif et professionnel. Leur président, Dominique Ravon, acteur de premier plan du P.R.F., contribue largement à leur reconnaissance.

Il est passé le temps où les M.F.R. étaient reléguées dans l'ombre par la communauté éducative française. Sous l'impulsion de ses enseignants et de ses élus de terrain, à commencer par le président de son union, Dominique Ravon, elles accèdent désormais à la reconnaissance comme acteur essentiel de l'apprentissage dans plusieurs secteurs : artisanat, commerce, métier de bouche ainsi bien évidemment que dans l'enseignement agricole.

Bien avant la prise en compte de l'alternance par l'éducation nationale et l'enseignement supérieur, les M.F.R. intégraient cette organisation pédagogique alliant enseignement théorique et expérience pratique en milieu professionnel, une immersion déterminante pour l'acquisition rapide des compétences adaptées aux réalités du marché du travail.

Dans leur capacité à tisser des liens concrets entre la formation professionnelle et l'orientation, les M.F.R. deviennent un pilier de l'éducation et de la formation personnalisée et de l'accompagnement des élèves.

De plus, leur implantation au cœur de nos campagnes leur fait une mission d'animateur. Participant régulièrement aux activités du P.R.F., les élèves des M.F.R. évoquent toujours leur attachement à ces territoires où ils vivent et souhaitent construire leur avenir. Ainsi, lors de la session territoriale consacrée à la culture (Murol), les élèves de la M.F.R. de Gelles (Puy-de-Dôme) ont insisté sur cet aspect de leur mission : « dynamiser nos campagnes ».

Dominique Ravon n'oublie pas pour autant le chantier du soutien public à ses formations. Lors d'un récent entretien avec le cabinet du président de la République, accompagné de son directeur, Roland Grimault, il a appelé à soutenir les M.F.R. et leur action positive dans la construction "d'un monde du travail plus juste et plus inclusif".